

Question orale au Maire du 9^e arrondissement présentée par Pauline Véron, Claire Morel et Jonathan Sorel relative à la rédaction d'une nouvelle charte des conseils de quartier.

Considérant, lors du Conseil du 9^{ème} arrondissement du 12 mai 2014, l'annonce de l'adjointe déléguée en charge de l'animation locale et des relations avec les associations et les institutions de la Métropole du Grand Paris, d'un travail en cours de refonte de la charte des conseils de quartier en vigueur sous l'ancienne mandature.

Considérant que depuis le 12 mai 2014 les 5 conseils de quartier du 9^{ème} arrondissement, n'ont pas été sollicités par l'adjointe pour participer à cette refonte, alors même qu'ils sont les premiers acteurs concernés.

Considérant lors du Conseil de Paris des 19 et 20 mai 2014, le vote par la majorité municipale d'un vœu de l'exécutif relatif à la démocratie locale et à la participation citoyenne, qui a pour objectif de lancer la concertation sur la modernisation et la réécriture de la charte parisienne de la participation.

L'opposition municipale demande au Maire du 9^e arrondissement, ainsi qu'à son adjointe, de bien vouloir préciser :

- **les modalités de travail avec les conseils de quartier et de prise en compte de leur avis ;**
- **les objectifs recherchés par une telle refonte ;**
- **et le calendrier, s'il est fixé à ce jour.**